

Paysage

ACTUALITÉS

INNOVATIONS • TENDANCES • SOLUTIONS

DÉBAT

Court-circuit dans
le plan moulin p. 12

DOSSIER

Le béton décoratif se coule
dans les villes p. 25

CONCEPTION SOLUTION

Les pépites patrimoniales
des paysagistes-conseils P. 34

Ranimer et transmettre la mém



Photos: L.M.

Le jardin des Papes (Avignon).



Les remparts d'Aigues-Mortes sud.

Sur le thème « Patrimoines, motifs de projets », les paysagistes-conseils de l'État ont suivi un séminaire itinérant, du 15 au 18 mai 2019. D'Avignon à Aigues-Mortes, ils ont retrouvé leurs questions essentielles : adhésion citoyenne, calendrier, périmètre et ressources du projet.

À Saint-Gilles (Gard), étape cruciale du séminaire des paysagistes-conseils, les rugbymans ont honoré les acteurs du patrimoine. « Toute une journée de la semaine dernière, l'association de rugby a occupé les abords de l'abbatiale pour un repas partagé », raconte Géraldine Breuil, adjointe à la culture et au patrimoine. Au détour de la visite guidée des métamorphoses urbaines en cours autour de l'abbatiale Saint-Gilles, un des lieux de pèlerinage majeurs de l'Europe du XII^e siècle, l'élue exulte : « Les parents avaient quitté la ville pour les lotissements périphériques, mais leurs enfants reviennent aux abords de l'église de leur baptême. Nous sommes en train de réussir... » La force de la démonstration de la ville de 14 000 habitants tient au contraste avec le fatalisme engendré par les décennies de paupérisation et de dégradation qui avaient précédé la rénovation en cours : « Personne n'y croyait plus », soupire le maire de la ville Eddy Valadier.

“ Il faut 15 ans d'études et de bagarre pour arriver à un programme ”

MICHEL BRODOVITCH,
inspecteur général honoraire

Naturels ou bâtis, avec ses temps de latence et ses accélérations fulgurantes, les sites visités du 15 au 18 mai, lors du séminaire annuel des paysagistes-conseils de l'État, ont démontré la qualité essentielle exigée par la défense paysagère du patrimoine : la pugnacité.

Nîmes en offre plusieurs exemples frappants : après d'honorables bras de fer avec les commerçants comme avec le groupe Vinci, exploitant du parking souterrain, le paysagiste Alain Marguerit et le maire Jean-Paul Fournier ont fini par éradiquer la circulation automobile, au pied des arènes. La patience paye également au parc de la Fontaine. Trente et un ans après

les crues qui ont conduit l'ancienne municipalité à abandonner le projet de rénovation du plus ancien jardin public de France, un schéma directeur en voie de finalisation, sous la maîtrise d'œuvre d'Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, va enfin ramener sa gestion dans l'agenda de la prochaine mandature.

1 oire: une école de pugnacité



La prison Sainte-Anne (Avignon).

Le pont du Gard offre une leçon équivalente: alors qu'elle n'y croyait plus après trois années de suspension du projet, Laure Quoniam a fini par réaliser les cheminements qui révèlent l'ouvrage romain aux touristes, en complément des bâtiments de l'architecte Jean-Paul Viguier.

Au sud de ses fortifications du XIII^e siècle, Aigues-Mortes a aussi trouvé la voie d'une mise en paysage qui facilite la compréhension de l'histoire, après une interminable suite de procédures ponctuée par trois réunions de la Commission nationale des sites et autant de permis d'aménager et de décisions ministérielles. Sans aller jusqu'à recréer l'étang défensif au pied des remparts, le paysagiste conseil Emmanuel Prieur et l'inspecteur des sites Marc Esteben ont restitué une étendue inondable et vierge de construction. Pour immerger les visiteurs dans l'ambiance aquatique dont témoigne un tableau de l'impressionniste Frédéric Bazille, ils ont soufflé à Green Concept l'idée du

“ Le produit de la vente de l'ancienne prison Sainte-Anne finance la rénovation des voiries alentour ”

SÉBASTIEN GIORGIS,
adjoint à la maire d'Avignon

cheminement en platelage dans les marécages voisins. À quelque 200 m des remparts, la quiétude de la promenade achève de fermer la parenthèse du XX^e siècle. Les larmes versées en 2007 par les coopérateurs viticoles ont fini de sécher: ils pleuraient la démolition de la cave en béton armé qui, depuis 1913, avait poignardé l'esprit du lieu, tout en inspirant la loi de protection des abords des monuments

historiques. L'inspecteur général honoraire Michel Brodovitch en tire une leçon: « Il faut 15 ans d'études et de bagarre pour aboutir à un programme. » Où trouver l'argent pour maintenir l'élan patrimonial? Cette question trouve une réponse spectaculaire dans la ville hôte du séminaire des paysagistes conseil: au pied du Palais des papes d'Avignon, des opérateurs privés reconvertissent l'ancienne prison Sainte-Anne, fermée en 2003. Mais l'aménageur LC2i et ses architectes Fabre et Speller, associés à Bau Architectes, respectent les règles du jeu fixées par ●●●



L.M.

Paysagistes-conseils à Nîmes.

◆◆◆ la collectivité : « Pour requalifier cette entrée de ville avec un lieu vivant toute l'année et ouvert sur le quartier de la Banasterie, nous n'avons pas cédé à la facilité de l'hôtel cinq étoiles », souligne la maire Cécile Helle.

Maîtriser le privé

Aux termes du programme développé sur 10 450 m² de planchers, une friche artistique de 700 m², des commerces, une auberge de jeunesse, un espace de coworking et une crèche côtoieront les 70 logements. « Le produit de la vente finance la rénovation des voiries alentour », précise Sébastien Giorgis, paysagiste-conseil de l'État et adjoint à la maire d'Avignon délégué au patrimoine historique et naturel. La bonne manière d'utiliser et de réguler l'investissement privé au service du patrimoine et du bien commun continuera à alimenter le débat public national des mois à venir, à la faveur de la mise en œuvre de la politique Action cœur de ville. Chargé de ce programme à la Caisse des dépôts qui y consacre 500 millions d'euros dont 100 pour la définition des projets, Michel-François Delannoy prévient : « On ne restituera pas les tissus commerciaux d'il y a 50 ans. L'innovation doit porter sur la recherche de nouveaux services. » Dans cette démarche ciblée sur 222 villes moyennes souvent riches en monuments et sites protégés, le banquier place le paysage aux avant-postes : un paysage tourné vers l'avenir, loin des images datées associées à la défense d'un passé idéalisé. ■

Laurent Miguet

■ À la recherche de la bonne échelle

À l'ombre du pont du Gard comme devant les remparts d'Aigues-Mortes, la question de l'échelle pertinente de protection du patrimoine se pose encore.

Au pont du Gard, seule la restriction de la surface du projet à 165 hectares, au lieu de 350, avait permis le déblocage de l'opération en 1995. Mais le voisinage des gorges du Gardon, candidates au label Grands sites de France que détient déjà le site romain, invite à repenser la grande échelle. L'actualisation des études conduites à la fin des années 2000 par le paysagiste Jacques Sgard figure à l'ordre du jour des deux syndicats mixtes qui gèrent le monument antique et les gorges. L'émergence du projet privé Forum Augusti impose cette actualisation : alors que la protection du site a exclu toute co-visibilité entre le pont et de nouvelles constructions, le promoteur mise sur la vue de l'ouvrage romain pour engranger les bénéfices touristiques du projet. La question de l'échelle se joue également dans la politique touristique et patrimoniale de la région Occitanie, qui identifie un itinéraire soudé par le thème de la romanité, dans le triangle Nîmes-pont du Gard-Uzès.

Autre cas d'école sur la question de l'échelle, Aigues-Mortes réfléchit à un élargissement de son périmètre de protection, pour résoudre la question du stationnement, après que la cité fortifiée eut échappé au pire : certains services de l'État avaient appuyé l'hypothèse d'un parking ceinturant les remparts, pour répondre à la pression d'1,2 million de touristes par an, dans une ville de 8 000 habitants. L'intégration d'Aigues-Mortes dans le grand site de France de la Camargue gardoise, labellisé en 2014, offre une piste d'élargissement des secteurs admissibles, pour le stockage des voitures.



L.M.